

rière. Tant il y a, qu'avec l'assistance du Tout-Puissant, il demeura des ennemis bien six-vingts sur la place, et des nostres trois ou quatre; mais MM. de Lyramond, de Reboul¹ et le jeune Chamerolles furent prisonniers. M. de Chastillon, se trouvant entre deux, se retira luy cinquième du costé du Rhosne, et moy me retirai de ce mesme costé avec sept de nos gens, sans scavoir rien les uns des autres; et Dieu voulut que je recouvray un guide, et prins mon chemin vers Saint-Agrève², que je luy demandois, et en iceluy chemin rencontray quelques gens de cheval, qui par bon et heureux rencontre, se trouva la troupe de M. de Chastillon, lequel avoit son cheval boiteux, accident qui nous mettoit en grand accessoire. Nous arrivâmes à Saint-Pierre de Bœuf³, où l'hoste du lieu nous fit repaistre et ferrer nos chevaux. »

Ce combat fit grand bruit à Condrieu, ville située non loin du lieu de l'action, ainsi que l'indique l'historien P. Mathieu, cité plus haut. Le scribe de la commune transcrivit sur ses registres le récit suivant qui, sauf quelques erreurs, confirme la narration de Saint-Auban et donne en plus le nom du lieu où se passa l'affaire.

« Au mois de novembre⁴ audit an 1587 survint la charge donnée au lieu de MAYTRIEU⁵, paroisse de Chuyes, par les troupes qu'avait assemblées le sieur de Mandelot poursuivant M. de Chastillon, fils de feu l'amiral de France, revenant de la grande armée étrangère et française venue en France pour les huguenots, se voulant retirer le dit sieur de Chastillon, avec deux mille hommes qu'il conduisait au pays de Languedoc, d'où il les avait levés à cause qu'il était gouverneur de Montpellier; à laquelle charge fut tué environ cinquante hommes d'un parti ou d'autre, et quelques gentilshommes

¹ On lit dans l'*Histoire Universelle* de M. de Thou: « Fabien de Rebours et Dom-pierre de Liermont furent faits prisonniers » Serait-ce un parent de N... de Rebours qui fut maîtresse d'Henri IV en 1579?

² Saint-Agrève, petite ville de l'Ardèche.

³ Saint-Pierre-de-Bœuf, village sur la rive droite du Rhône, canton de Pélussin, Loire.

⁴ Cette différence de date peut simplement provenir de la différence entre les calendriers Julien et Grégorien. Ce dernier fut adopté en 1582, en supprimant dix jours à l'année courante, du 4 au 15 octobre.

⁵ Métrieux, hameau de la commune de Chuyer, canton de Pélussin, Loire. Indiqué par Cassini.